

# UN ÉTAT FORT POUR LA DIVERSITÉ



*L'intégration et la participation de tous à la société québécoise sont une responsabilité partagée entre ceux qui arrivent et ceux qui accueillent.*

*Le vivre-ensemble, c'est aller au-delà des apparences et aborder les discussions difficiles en fonction, avant tout, de ce qui nous unit.*

*C'est, aussi, transformer les rêves en succès par une série de mesures facilitant l'intégration et l'accès à l'emploi pour les nouvelles Québécoises et les nouveaux Québécois.*

## Un État fort pour la diversité

- Instaure un guichet unique de reconnaissance des acquis;
- Étendra le projet pilote de reconnaissance intensive des acquis mené actuellement par Qualification Montréal avec Emploi-Québec, et en assurera le financement adéquat;
- Établira un cadre légal commun sur la reconnaissance des acquis et l'obtention de stages professionnels couvrant les universités et les ordres professionnels;
- Informera les candidats à l'immigration au moment de leur candidature des exigences qui seront requises pour la reconnaissance de leurs diplômes et de leurs qualifications, afin de prévenir les échecs;
- Reprendra immédiatement la négociation avec la Tunisie, le Maroc et l'Algérie pour des ententes de reconnaissance réciproque des compétences professionnelles;
- Interdira la condition de première expérience canadienne de travail, qui est un réel obstacle à l'embauche pour les Québécois d'adoption;
- Bonifiera substantiellement le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME) et autres programmes de stages ou de première expérience en entreprise;
- Établira un régime d'inspection et d'amendes significatives sanctionnant la discrimination à l'embauche;
- Mettra sur pied des projets pilotes de CV anonymes et offrira aux entreprises qui le désirent un service de présélection des candidats à l'embauche;
- Reverra en profondeur le programme d'embauche des minorités par l'État québécois, notamment en faisant de l'atteinte des objectifs un critère majeur d'avancement pour les cadres chargés du recrutement;
- Lancera une vaste campagne de sensibilisation afin de vaincre la discrimination à l'embauche, dans le logement et ailleurs;
- Instaure un nouveau cours sur la citoyenneté, au primaire et au secondaire;
- Instaure des échanges d'étudiants entre Montréal et les régions, au secondaire et au cégep, et fera la promotion de la régionalisation de l'immigration;
- Renforcera les initiatives existantes de médiation entre les propriétaires et les locataires qui proviennent de la diversité, et sanctionnera les propriétaires qui font de la discrimination;
- Lancera la Décennie québécoise de l'alphabétisation, qui aurait un impact positif pour l'enrichissement personnel et économique de l'ensemble des Québécois, y compris des Québécois d'adoption;

- Mettra en branle une ambitieuse politique de francisation :
  - ▶ pour assurer une connaissance du français au point d'entrée, pour les futurs immigrants;
  - ▶ d'enseignement du français au travail, pour ceux et celles qui sont déjà chez nous;
  - ▶ une exigence de connaissance réelle du français pour les finissants des cégeps et des universités anglophones, dont une proportion significative d'allophones;
  - ▶ un cran d'arrêt à la pratique de nombreux employeurs réclamant la connaissance de l'anglais pour des tâches où cela n'est pas indiqué – ce qui exclut de nombreux allophones;
  - ▶ l'extension de la loi 101 pour assurer le français langue de travail dans les entreprises de 25 à 50 employés et dans celles à charte fédérale.
- Incitera les partis politiques à intégrer un plus grand nombre de membres de la diversité dans leurs équipes de candidats, dans leurs cabinets politiques, dans leurs organisations internes;
- Fixera une cible légale de 16 % de membres de la diversité au sein des conseils d'administration d'organismes publics et parapublics;
- Incitera à une plus grande présence des membres de la diversité dans les manifestations culturelles québécoises en tous genres;
- Formera un comité de suivi permanent sur l'intégration des personnes immigrantes et sur la lutte contre la discrimination et le racisme.

## Un État fort pour répondre aux pénuries de main d'oeuvre.

---

- Choisir, parmi les candidats à l'immigration, ceux qui peuvent immédiatement combler les besoins là où ils se situent, notamment en région, et en évaluant correctement leurs diplômes et leurs acquis;
- Notre objectif : faire en sorte que 25 % des nouveaux arrivants s'installent en région dans un premier mandat;
- S'assurer que les candidats disposent, avant d'arriver, d'une connaissance suffisante du français pour s'intégrer immédiatement dans leur emploi et leur société d'accueil;
- Bien vérifier, au point d'entrée, que les candidats adhèrent aux valeurs et aux lois québécoises, puis renforcer cette connaissance par la suite;
- Ne compter que sur les outils actuellement disponibles pour le gouvernement du Québec, donc ne rien proposer qui suppose l'accord d'Ottawa afin de garantir le succès de cette nouvelle politique.